

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SETIF

DAIRA D'EL EULMA

COMMUNE D'EL EULMA

RUE 1^{ER} NOVEMBRE 1954 EL-EULMA

AVIS D'attribution provisoire du marché

NIF : 098419205155813

Conformément a la loi 23/12 correspondant au 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

Le président de l'APC d'El-Eulma informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 08/2026 le marché est attribué provisoirement au fournisseur suivant:

Entre prise	Opération	Montant	Délais	Note technique	Critères De Choix	NIF
SARL BED HYB	Suivi et Rénovation d'un réseau d'assainissement à Machtet Smara centre (deuxième tranche) /El EULMA (Lot de Rénovation)	12.202.260.00 DA	04 MOIS	49 points	Offre unique Qualifier	000219008469837

Conformément à l'article 56 de la loi 23/12 correspondant au 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et de l'article 82, du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations, du service public. Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune d'El-Eulma dans un délai de 10 jours à compter des premiers jours de la parution du présent avis dans la presse nationale ou **BOMOP**. Ou le portail du marché public ou journaux électronique.

Les candidats et les soumissionnaires qui sont intéressés au résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent contacter bureau du service marché de la commune d'el eulma au plus tard 03 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

EL -EULMA LE :

LE PRESIDENT DE L'APC